

DIPLÔME D'EXPERT EN AUTOMOBILE

EXPRESSION FRANÇAISE

Durée: 4 heures

Coefficient : 1

L'USAGE DES CALCULATRICES ÉLECTRONIQUES EST INTERDIT.

SYNTHESE DE DOCUMENTS

Vous ferez une synthèse concise, ordonnée et objective des cinq documents suivants qui traitent de la violence à l'écran et de ses effets sur les jeunes; puis, dans une conclusion personnelle et argumentée, vous donnerez votre point de vue.

Document 1 : Bruno Bettelheim,
Survivre,
Club français du livre, Paris, 1979.

Document 2 : Blandine Kriegel,
Conclusions de son *Rapport sur la violence à la télévision*,
18 novembre 2002.

Document 3 : George Orwell,
1984, roman traduit de l'anglais par A. Audiberti,
Gallimard, Folio, 1950.

Document 4 : Louis Maurin,
« La télévision entraîne-t-elle la violence ? »
Alternatives Economiques,
décembre 2003, n° 220.

Document 5 : Stéphane Clerget,
Enfants accros de la télé ! Ils n'ont d'yeux que pour elle.
Arthème Fayard, 2002

Assurez-vous que le sujet remis est complet : 8 pages.

Document 1

La fréquence des images de violence au cinéma et sur les écrans de télévision encourage les accès de violence intempestifs et, en même temps, augmente la peur de la violence, sans aider le spectateur à comprendre sa nature. Nous avons besoin d'apprendre comment nous pourrions adopter des mesures qui nous permettraient de contenir et de contrôler l'énergie nécessaire à la violence pour l'orienter vers des fins plus constructives. Comme je l'ai dit plus haut, ce qui manque à nos systèmes éducatifs et à nos mass media, c'est l'enseignement et la promotion de « modes satisfaisants de comportement » en ce qui concerne la violence.

Mais ce qui est important, ce sont les tendances délinquantes et violentes qui existent en nous et non pas leur expression dans les bandes dessinées, les films ou à la télévision, ni la question de savoir si les mass media alimentent ces tendances et rendent leur contrôle plus difficile. Le comportement des enfants et des adolescents, en ce qui concerne la violence, ne fait que refléter le modèle présenté par les adultes. Si ceux-ci n'aimaient pas voir les images violentes, les médias n'en offriraient pas avec une telle insistance, une si grande variété ; et les enfants et les adolescents auraient infiniment moins d'occasions d'en voir et de se laisser influencer par elles.

L'ignorance ne peut pas être un moyen de protection, surtout en matière de violence. J'ai essayé de montrer ailleurs que l'ignorance de la nature de la violence, par exemple sous le régime nazi, ne menait pas au bonheur, mais à la mort. Ceux qui, sous le règne d'Hitler, et malgré la persécution nazie, voulaient croire à tout prix que tous les hommes sont bons, et que la violence n'existe que chez de rares pervers, n'ont pas pu se protéger avec efficacité et beaucoup n'ont pas tardé à trouver la mort. La violence existe, c'est certain, et nous l'avons tous en nous en puissance à notre naissance. Mais nous naissons aussi avec des tendances opposées que nous devons soigneusement entretenir si nous voulons contrebalancer celles qui nous poussent à agir d'une façon destructive. Mais, pour cela, il faut que nous connaissions la nature de l'ennemi, et ce n'est pas en niant son existence que nous y parviendrons. En affirmant qu'il n'y a pas ou qu'il ne doit pas y avoir place pour la violence dans notre nature affective, nous évitons de chercher les moyens éducatifs qui permettraient de contrôler les tendances violentes ; nous essayons, de cette façon, d'obliger chaque individu à refouler ses pulsions agressives, puisque nous ne lui avons pas appris à les contrôler et à les neutraliser et que nous ne lui avons pas donné de moyens d'expression de remplacement dans le cadre de la société. C'est pourquoi tant de gens sont disposés à trouver tout au moins une satisfaction imaginative de leurs tendances violentes dans les spectacles violents fournis par les mass media.

Bruno Bettelheim,

Survivre,

Club français du livre, Paris, 1979.

Document 2

La philosophe Blandine Kriegel, présidente de la Commission "violence à la télévision", a présenté jeudi 14 novembre 2002 les conclusions de son rapport au ministre de la Culture et de la Communication, Jean-Jacques Aillagon, commanditaire de ce travail d'évaluation, d'analyse et de propositions.

Composée de représentants des médias, de chercheurs, de professeurs, de juristes, de psychanalystes et de pédiatres, la Commission devait, sur la base d'auditions de personnalités diverses (associations familiales, médecins, magistrats...), évaluer et analyser la part de responsabilité de la télévision dans la montée de la violence dans notre société et proposer des mesures.

Le premier constat du rapport porte sur l'existence d'« effets [de la violence à la télévision] sur les enfants mais aussi sur les jeunes adultes » tels que l'acquisition de stéréotypes, la baisse de l'inhibition et de la culpabilité. Autre constat, la France apparaît selon les auteurs du rapport plus permissive en matière de diffusion de la violence sur le petit écran et ainsi « accuse un retard par rapport à ses voisins européens ». Pour preuve, le rapport indique qu'entre 1997 et 2000, la commission française de classification des films a délivré sur les 102 mêmes films 62 visas « tous publics » contre 29 au Royaume-Uni, 22 aux Pays-Bas, 16 en Allemagne.

Au regard de l'impact de la violence à la télévision et de la régulation institutionnelle jugée insuffisante par la Commission, celle-ci propose d'interdire la diffusion à la télévision de 7 h à 22 h 30 des programmes ou bandes annonces violents et pornographiques, d'instaurer un double cryptage ou un paiement à la séance pour les émissions pornographiques, de détacher les abonnements aux chaînes proposant des émissions pornographiques de l'offre commerciale classique, de réorganiser la commission nationale de classification des films. Cette réorganisation devrait passer par un élargissement de sa composition et par une extension « progressive » de sa compétence aux vidéocassettes, DVD, jeux vidéo et internet afin de protéger les enfants de la violence. La Commission suggère par ailleurs de renforcer les missions du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel en lui donnant la possibilité de sanctionner financièrement les contrevenants. Est proposée également la mise en place d'une commission d'évaluation de « la dérive violente » à la télévision. Privilégiant la « concertation », la Commission demande aux chaînes de télévision de faire connaître publiquement leur charte de déontologie, de vérifier la conformité de leur signalétique aux critères de la commission nationale des films et de mettre en place des comités consultatifs devant permettre un dialogue avec les associations, les familles, les auteurs. Enfin, la Commission recommande en particulier aux chaînes publiques le déploiement d'un programme d'éducation à l'image.

Blandine Kriegel,
Conclusions de son *Rapport sur la violence à la télévision*,
18 novembre 2002.

Document 3

(Dans son roman, 1984, George Orwell imagine un monde totalitaire terrifiant, perpétuellement en guerre et basé sur la haine et la destruction de la pensée. Winston, le héros, prend peu à peu conscience de la barbarie de ce monde violent. Il prend alors le risque de commettre le pire des crimes pour cette société, celui de la pensée, en commençant à écrire une sorte de journal intime.)

Winston n'était conscient que du vide de la page qui était devant lui, de la démangeaison de sa peau au-dessus de la cheville, du beuglement de la musique et de la légère ivresse provoquée par le gin.

Il se mit soudain à écrire, dans une véritable panique, imparfaitement conscient de ce qu'il couchait sur le papier. Minuscule quoique enfantine, son écriture montait et descendait sur la page, abandonnant, d'abord les majuscules, finalement même les points.

4 avril 1984. Hier, soirée au ciné. Rien que des films de guerre. Un très bon film montrait un navire plein de réfugiés, bombardé quelque part dans la Méditerranée. Auditoire très amusé par les tentatives d'un gros homme gras qui essayait d'échapper en nageant à la poursuite d'un hélicoptère. On le voyait d'abord se vautrer dans l'eau comme un marsouin. Puis on l'apercevait à travers le viseur du canon de l'hélicoptère. Il était ensuite criblé de trous et la mer devenait rose autour de lui. Puis il sombrait aussi brusquement que si les trous avaient laissé pénétrer l'eau. Le public riait à gorge déployée quand il s'enfonça. On vit ensuite un canot de sauvetage plein d'enfants que survolait un hélicoptère. Une femme d'âge moyen, qui était peut-être une Juive, était assise à l'avant, un garçon d'environ trois ans dans les bras. petit garçon criait de frayeur, et se cachait la tête entre les seins de sa mère comme s'il essayait de se terrer en elle et la femme l'entourait de ses bras et le réconfortait alors qu'elle était elle-même verte de frayeur, elle le recouvrait autant que possible comme si elle croyait que ses bras pouvaient écarter de lui les balles, ensuite l'hélicoptère lâcha sur eux une bombe de vingt kilos qui éclata avec un éclair terrifiant et le bateau vola en éclats. il y eut ensuite l'étonnante projection d'un bras d'enfant montant droit dans l'air. un hélicoptère muni d'une caméra a dû le suivre et il y eut des applaudissements nourris venant des fauteuils mais une femme qui se trouvait au poulailler s'est mise brusquement à faire du bruit en frappant du pied et en criant on ne doit pas montrer cela pas devant les petits on ne doit pas ce n'est pas bien pas devant les enfants ce n'est pas jusqu'à ce que la police la saisisse et la mette à la porte je ne pense pas qu'il lui soit arrivé quoi que soit personne ne s'occupe de ce que disent les prolétaires les typiques réactions prolétaires jamais on ---

Winston s'arrêta d'écrire, en partie parce qu'il souffrait d'une crampe. Il ne savait ce qui l'avait poussé à déverser ce torrent d'absurdités (...).

George Orwell,
1984, roman traduit de l'anglais par A. Audiberti,
Gallimard, Folio, 1950.

Document 4

La télévision entraîne-t-elle la violence ?

En juin 2002, un lycéen de 17 ans habitant Saint-Sébastien-sur-Loire (près de Nantes) a tué de dix-sept coups de couteau l'une de ses amies. Sous l'emprise du film *Scream*. Le passage de la violence virtuelle de l'image à la violence réelle est l'une des peurs de nos sociétés. Une étude américaine de l'université Columbia de New York, portant sur 700 familles suivies durant dix-sept ans, a relancé le débat l'an dernier. Elle montrait que les jeunes qui ont regardé la télévision en grande quantité dans leur enfance commettent plus souvent des actes de violence contre les personnes, un phénomène surtout valable pour les hommes : 25,3 % de ceux qui la regardaient plus de trois heures avaient commis une agression physique avec blessure, contre 5,7 % de ceux qui la regardaient moins d'une heure. Les auteurs estiment que les programmes pour enfants contiennent en moyenne 20 à 25 actes de violence par heure. Mais est-ce la télévision qui fait la violence ou les personnes violentes qui la regardent davantage ? « *Bien que les individus agressifs puissent passer plus de temps devant la télévision que les autres, cela n'explique pas l'ampleur du lien entre la durée de télévision et le comportement agressif* », indiquent les auteurs de l'étude.

En France, le rapport Kriegel sur « la violence à la télévision », remis au ministre de la Culture en novembre dernier - qui passe en revue les études existantes sur le sujet - abonde dans ce sens : « *Depuis les années 60, les preuves d'une influence de la télévision sur les comportements violents se sont accumulées. (. . .) Personne, aujourd'hui, ne peut plus prétendre l'ignorer* ». Un sentiment partagé par Yves Bur, député et auteur d'une proposition de loi en discussion au Parlement, « *visant à protéger les mineurs, contre la diffusion de programmes comprenant des scènes de violence gratuite ou de pornographie* ». Il s'inquiète de l'impact négatif de certaines images sur l'enfant : « *Seul devant la télévision, un enfant est passif et livré à lui-même : la violence imposée par l'écran ne connaît aucun filtrage ou décodage. (...) Confronté à des représentations de violence, d'atteinte à l'intégrité physique ou à la dignité des personnes, l'enfant réagit par des sentiments de crainte, d'anxiété et d'angoisse qui peuvent entraîner insomnies et cauchemars.* »

Si l'image expliquait seule la violence, nous aurions assisté à un déferlement de cette violence depuis un quart de siècle. « *Une culture de la transgression est en marche dans les médias d'images, repoussant sans cesse les limites du montrable* », commente Monique Dagnaud, sociologue à l'École des hautes études en sciences sociales (CNRS), ancien membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel. « *Mais cerner les liens de causalité entre médias et comportements sociaux se révèle une sorte de chemin de croix de la psychologie sociale et de la sociologie, car l'effet médias peine à se dégager parmi les autres variables qui jouent sur les comportements.* » Si l'image peut perturber des individus fragiles, elle joue aussi un rôle de défouloir. Elle libère en partie certaines émotions ou, surtout, comme l'explique le psychiatre Serge Tisseron, donne un sens à des représentations d'états psychiques confus, permettant aux individus de les maîtriser.

Document 4 (suite)

L'image apportée aux jeunes joue sans doute aussi un rôle plus diffus sur l'autorité en général : « *La télévision introduit très tôt, et souvent sans explication ni accompagnement les enfants dans la réalité des adultes, avec sa complexité, sa violence, ses tricheries, son intimité. Elle contribue à affaiblir le rapport d'autorité exercé par les adultes (parents et enseignants), qui se voient privés du monopole de l'information délivrée aux enfants* », poursuit Monique Dagnaud. Ce phénomène est autant une contrainte qu'un atout : si elle relativise certaines autorités, c'est aussi que la télévision ouvre sur d'autres réalités.

Enfin, la capacité de prendre du recul par rapport aux images est liée à la façon de les mettre en commun, ainsi que l'analyse Serge Tisseron : « *Car telle image qui provoque en nous un malaise peut devenir un médicament si nous prenons le temps de la regarder, de l'appivoiser, d'échanger autour d'elle et, finalement, de comprendre la relation privilégiée qui nous y attache.* » Et de mettre en avant le rôle des chaînes dans la diffusion des programmes rassembleurs, le rôle de l' Education nationale dans la formation à l'image et celui des parents pour ce regard critique. Malheureusement, les diffuseurs sont engagés dans une course à celui qui ira le plus loin, l' Education nationale n'aborde la question que très mollement et les familles n'ont pas toujours les moyens d'organiser ce rôle de médiateur.

L. Maurin,
« La télévision entraîne-t-elle la violence ? »
Alternatives Economiques,
décembre 2003, n° 220.

DOCUMENT 5

Stéphane Clerget, psychiatre pour enfants à Paris, connaît bien l'univers télévisuel pour y avoir longtemps travaillé. Dans son livre Enfants accrocs de la télé ! il évoque, entre autres, les entretiens qu'il a eus avec des parents. La thèse de son essai est clairement exprimée dans la photographie de la couverture :



Face à l'impact de la télé sur les enfants, il faut envisager une véritable éducation aux médias.

Carré blanc sur le journal télé ?

Les parents qui viennent me voir s'alarment surtout de la violence des films, des séries américaines et de certains dessins animés, notamment japonais (type mangas). En revanche, ils n'hésitent pas à laisser leurs enfants regarder les journaux télévisés et les magazines d'information, dont ils sont d'ailleurs très friands dès l'âge de 8 ans. Certains parents sont même ravis de voir leur enfant s'intéresser à ces « programmes de grands ». Or la violence qu'ils contiennent, crue car réelle, est souvent plus traumatisante pour l'enfant. Il ne peut s'en protéger, comme dans les fictions, en se disant que cela n'est pas « pour de vrai ». A l'occasion des événements du 11 septembre 2001, j'ai constaté comme d'autres l'impact des images télévisuelles sur les enfants. Celles qui montraient des personnes sautant des gratte-ciel en flammes les ont particulièrement angoissés. A la suite de ces « événements télévisuels », les enfants ne se sentaient plus en sécurité chez eux, craignant que des avions ne s'écrasent sur leur immeuble. C'est ce qui me fait penser que l'un des facteurs aggravants de l'impact de la violence sur l'enfant est le niveau de réalisme de sa représentation.

DOCUMENT 5 (suite)

De nos jours, en Occident, contrairement aux idées reçues, les enfants ne sont pas confrontés dans leur réalité quotidienne à davantage de violence que par le passé. Certes, à des époques antérieures, la délinquance en ville était moins manifeste, mais les violences domestiques étaient souvent tues, les conflits humains n'étaient pas moins nombreux, les exécutions des condamnés à mort étaient publiques, et surtout la barbarie des guerres était omniprésente (...). Pourtant, les heures passées par les enfants devant la télé font qu'ils n'ont jamais été les spectateurs d'autant de meurtres, d'actes de torture, de viols et de délits en tous genres qu'aujourd'hui. La télé apporte la guerre et le crime dans leur chambre à coucher. Un père de famille me déclara un jour en substance que la télé n'était qu'une fenêtre ouverte sur le monde et que, par conséquent, la violence qu'elle mettait en scène n'était que le reflet de celle de notre réalité quotidienne. Soit, mais dans ce cas il convient d'en protéger l'enfant comme on tente de le faire dans le monde réel. N'oublions pas que les adultes disposent des éléments psychologiques, économiques, politiques, sociologiques, historiques pour comprendre et traduire les mécanismes de cette violence, et qu'ils sont aussi capables de faire preuve d'un certain recul face à cette représentation du monde; ce n'est évidemment pas le cas de l'enfant, qui reçoit cette violence brute sans le filtre d'une analyse intellectuelle. De plus, percevant les scènes de violence télévisuelle comme réelles, il aura davantage tendance à s'identifier à leurs protagonistes.

S. Clerget,

Enfants accros de la télé ! Ils n'ont d'yeux que pour elle.

Arthème Fayard, 2002